



Chefs d'établissement

ISFEC Bretagne

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

- **La détermination**

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant compris les enjeux d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement dans l'enseignement catholique.

- **La formation préalable**

Une année pour se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier
- En acquérant des connaissances
- En développant des compétences de pilotage pédagogique et stratégique.

- **La formation post-nomination**

Un parcours de formation sur une année destiné à accompagner la pratique professionnelle du nouveau chef d'établissement, à l'aider à adapter son mode de pilotage, développer sa capacité réflexive et vision stratégique et prospective.

- **Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable**

Un parcours de formation sur deux années, destiné à accompagner la pratique professionnelle du nouveau chef d'établissement, à l'aider à adapter son mode de pilotage, développer sa capacité réflexive et vision stratégique et prospective.

Cette formation est certifiante et prépare à la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et /ou de formation », certificat professionnel de niveau 7 enregistré au RNCP, par décision de France Compétences du 29 juin 2020.



Présentation de la certification de

« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à les situations d'éducation, d'enseignement et/ou de formation. Le dirigeant d'organisation éducatif scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »

« Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

- Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;
- Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets. »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;
- Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;
- Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent des relations humaines et légitiment les processus de décision.

Les modalités de son obtention

La certification est organisée en 5 Blocs de compétences. **L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.**

La validation du bloc 1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Il atteste du mode de pilotage global du Dirigeant au sein de son organisation et de la manière dont il utilise les compétences des quatre autres blocs. Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



Présentation des Blocs de compétences

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification.



L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

Un principe réflexif : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.

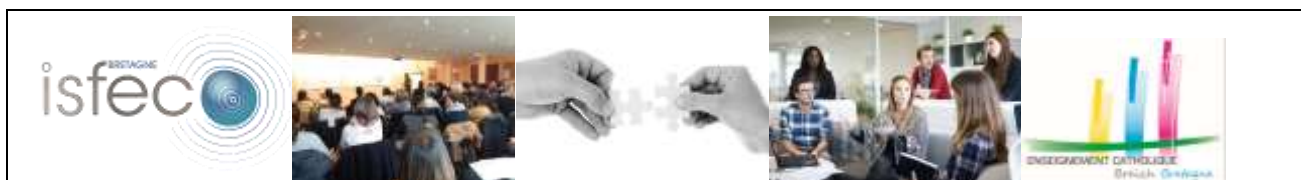
Un principe éthique : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.

Un principe stratégique : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.

Un principe épistémologique : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Résultats des certifications

2019		2020		2021	
Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés
36	99%	24	99%	39	



Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre. Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différente :

- dans des conditions d'exercice différentes
- dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Validations obtenues	BLOCS DE COMPETENCE DU TITRE DE DIRIGEANT				
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
COORDINATEUR OPERATIONNEL DANS DES ETABLISSEMENTS EDUCATIFS SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION					
Titre complet obtenu		X	X		
Bloc 2 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation + Bloc 3 Pilotage de projets éducatifs		X	X		
FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES					
Titre complet obtenu		X		X	
Bloc 4 Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial				X	
Bloc 5 Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement		X			



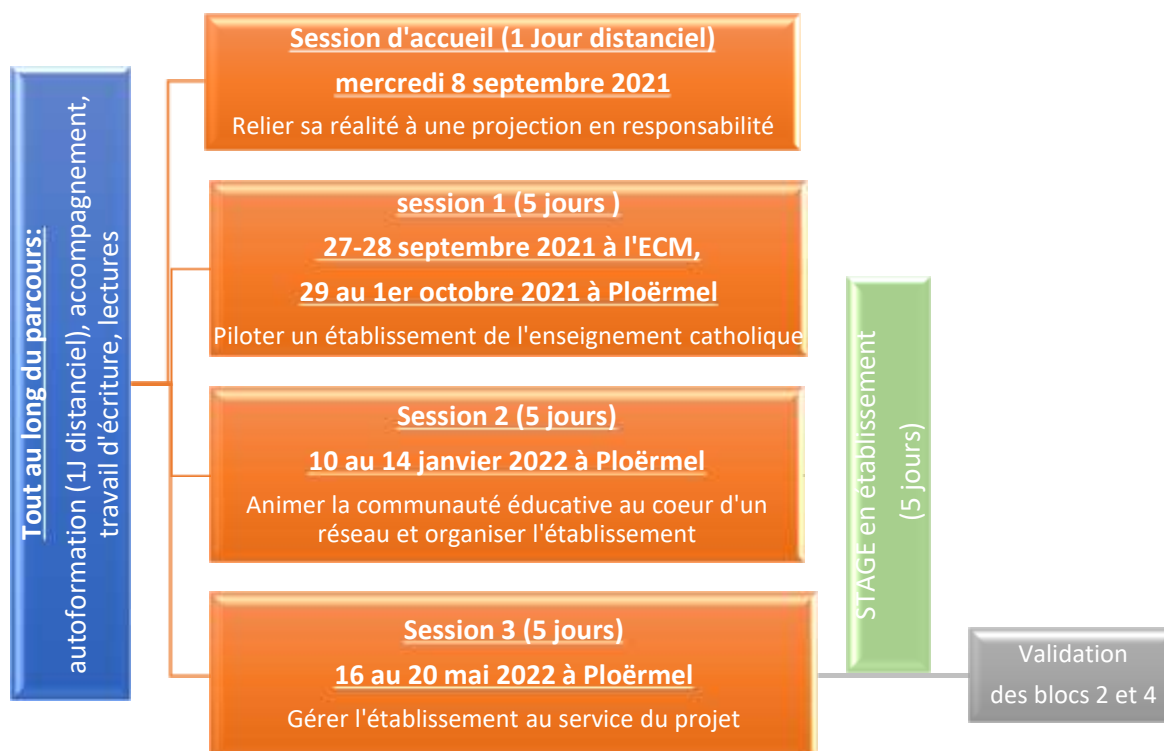
Formation Préalable à la prise de fonction

1^{ère} année du parcours

« Dirigeant des organisation éducatives scolaires et/ou de formation

Public visé : Enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

Prérequis : Avoir suivi le parcours de détermination et/ou que la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement de ce dernier dans la suite du parcours. Répondre aux obligations légales liées à l'ouverture d'un établissement



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET CONTENUS

Session d'accueil : Relier sa réalité à une projection en responsabilité (Distanciel, synchrone et asynchrone)

Le fonctionnement des équipes et management situationnel (Bloc 1 et 3)
Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail (Bloc 2)

Session 1 : Piloter un établissement catholique d'enseignement – le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique (Présentiel)

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution (Bloc 1)
Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement (Bloc 3)
Le CE au cœur de la relation Management - Animation – Accompagnement (Blocs 1 et 3)
Prendre en compte la question religieuse (Bloc 1)
Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - Bloc 5
Législation scolaire (Bloc 5)
Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) afin de repérer des leviers de pilotage (Bloc 2)
Accompagnement et analyse de pratique (Bloc 1 et 2)



Session 2 : Réseau et partenariat - Le CE garant d'un établissement situé dans un réseau (Présentiel)

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise (Bloc 4)

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? (Bloc 4)

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission (Bloc 2)

Analyse systémique (Bloc 4)

S'inscrire dans un territoire dans ses réseaux : Cartographie des réseaux (Bloc 4)

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales (Bloc 4)

Développer des partenariats au service du projet (Bloc 4)

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) (Bloc 2)

Session 3 : Gérer et animer l'établissement au service du projet - Le CE garant d'une gestion au service du projet (Présentiel)

Mettre en œuvre l'organisation du travail dans le respect de la législation sociale (Bloc 3)

La conduite d'entretien (Bloc 3)

La gestion au service du projet : analyse financière (Bloc 5)

L'animation pédagogique au service du projet (Bloc 2)

Oral de Validation du Bloc 4

Accompagnement et analyse de pratique (Bloc 1, 2 et 3)

Validation du Bloc 2 par le dépôt d'un écrit de 10 à 15 pages en juin

MODALITES PEDAGOGIQUES

Une formation expérientielle qui allie les temps d'apports, les ateliers de réflexion et de co-construction, les témoignages, les groupes d'analyse de pratique, les mises en situations concrètes.

Une formation hybride durant laquelle un temps d'autoformation sera proposé.

Un recours à une plateforme permettant un travail collaboratif à distance et un partage de ressources.

Un accompagnement vers la validation des blocs et la certification finale.

Le STAGE

A réaliser durant cette année du parcours, il doit permettre au stagiaire de réaliser des découvertes, dans l'espace européen, auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative ou territoriale...

Il est souhaitable que ce chef d'établissement ait développé un projet innovant susceptible de questionner le stagiaire.

Objectifs du stage :

- « Découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction-être chercheur dans une année laboratoire »
- Observer et analyser le système de pilotage d'un chef d'entreprise ou d'un chef d'établissement, la vie de l'organisation et leur place au cœur d'un réseau.
- Rechercher les conditions de réussite d'une conduite de changement et d'innovation.

Durée : 5 jours entre la session 1 et juin 2022

Lieu : A définir en dialogue avec le Tutelle.



Informations pratiques

Lieu de la formation :

Maison des frères de Ploërmel
1 Boulevard Foch, 56800 Ploërmel

Horaires : Chaque session de 5 jours débute à 10h le lundi matin et se termine à 16h le vendredi.

Ce parcours de formation compte 17jours de 7heures soit 119heures

Accessibilité :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de prévenir l'ISFEC bretagne afin que nous prenions les mesures nécessaires.

Nous mettons en effet en œuvre un politique de **développement de l'accessibilité pédagogique de ses formations** en pensant la prise en compte des personnes en situation de handicap avant même de les accueillir.

Démarches administratives

L'inscription se réalise en juin ou juillet par la Tutelle suite à l'entretien de détermination.

Tarif : nous consulter

Assistante administrative :
Julie LE PICAULT
secretariat.isfec56@enseignement-
catholique.bzh
tel : 02.97.46.33.80

Responsable régionale du dispositif:
Barbara SIGNORET
Barbara.signoret@enseignement-
catholique.bzh
Tel : 06.13.36.19.24

Prises en charge possibles selon les situations : Compte Personnel de Formation – Formiris – Akto – Fonds propres



Formation Post-Nomination

2ème année du parcours

« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Public visé : chefs d'établissement

Prérequis : Avoir été nommé chef d'établissement par la et avoir reçu une Lettre de mission. Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET CONTENUS

Session 0 : Se préparer à la prise de fonction (Présentiel)

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc 1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)
- Animer la communauté éducative (Bloc 3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

Session 1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter un projet (Présentiel)

- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)
- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)
- Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc5)
- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)
- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)



Session 2 : Leadership et pilotage - Le CE pilotant des équipes et garant de la qualité des relations (Présentiel)

Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
 Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc3)
 Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
 Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
 Construire une politique de formation (Bloc 3)
 Organiser la vie scolaire (Bloc 5)
 Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Session 3 : Piloter en s'inscrivant dans les orientations de l'Enseignement Catholique (Présentiel)

Prendre en compte la diversité dans l'établissement (Bloc 1)
 Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc2)
 Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
 Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
 Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)
 Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Validation des blocs 1, 3 et 5 par un oral

Les blocs 3 et 5 doivent être validés avant de prétendre à l'oral de certification de juin pour le Bloc 1 ;

MODALITES PEDAGOGIQUES

Une formation expérientielle qui allie les temps d'apports, les ateliers de réflexion et de co-construction, les témoignages, les groupes d'analyse de pratique, les mises en situations concrètes.

Une formation hybride durant laquelle un temps d'autoformation sera proposé.

Un recours à une plateforme permettant un travail collaboratif à distance et un partage de ressources.

Un accompagnement vers la validation des blocs et la certification finale.

Informations pratiques

Lieu de la formation pour la session 0 : en diocèse (3j de 7 h soit 21h, financement spécifique Formiris)

Lieu de la formation pour les sessions 1, 2 et 3 :

Maison des frères de Ploërmel, 1 Boulevard Foch, 56800 Ploërmel

Horaires : Chaque session de 5 jours débute à 10h le lundi matin et se termine à 16h le vendredi.

Ce parcours de formation compte 20 jours de 7 heures soit 140 heures

Accessibilité :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de prévenir l'ISFEC Bretagne afin que nous prenions les mesures nécessaires.

Nous mettons en effet en œuvre un politique de **développement de l'accessibilité pédagogique de ses formations** en pensant la prise en compte des personnes en situation de handicap avant même de les accueillir.

Démarches administratives

L'inscription se réalise en juin ou juillet par la Tutelle suite à la nomination.

Tarif : nous consulter

Assistante administrative :
 Julie LE PICAULT
 secretariat.isfec56@enseignement-catholique.bzh
 tel : 02.97.46.33.80

Responsable régionale du dispositif:
 Barbara SIGNORET
 Barbara.signoret@enseignement-catholique.bzh
 Tel : 06.13.36.19.24

Prises en charge possibles selon les situations : Compte Personnel de Formation – Formiris – Akto – Fonds propres



Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

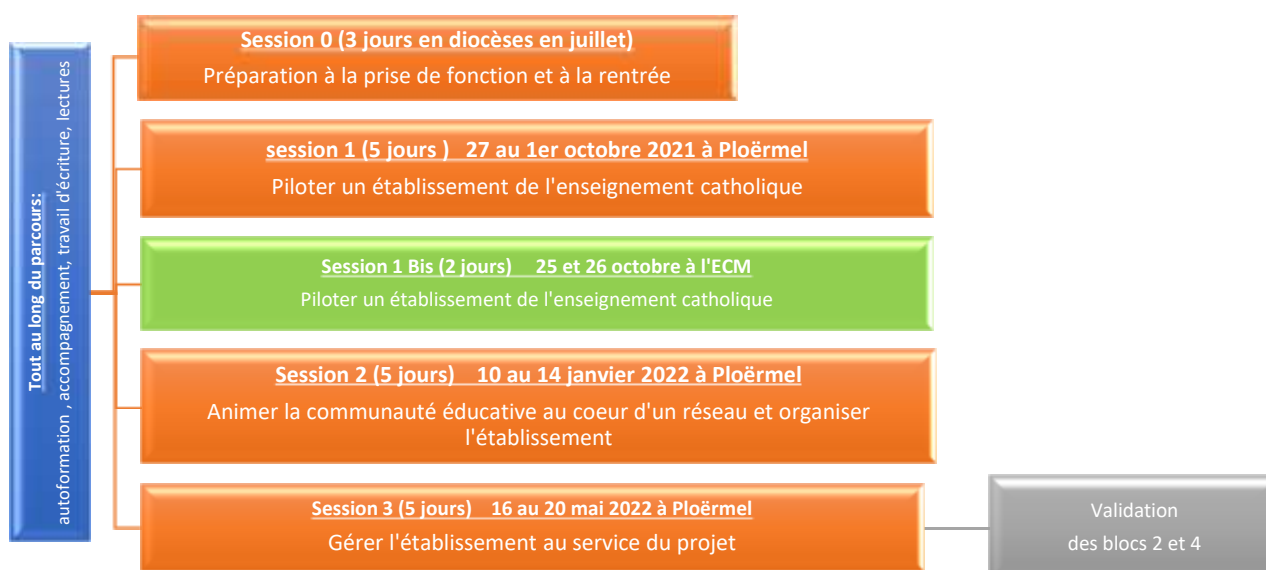
Préparation à la certification

« Dirigeant des organisation éducatives scolaires et/ou de formation »

Public visé : Chefs d'établissement nommés

Prérequis : Avoir été nommé chef d'établissement par la et avoir reçu une Lettre de mission. Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement.

ANNEE 1



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET CONTENUS

Session 0 : Se préparer à la prise de fonction (Présentiel)

- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)
- Animer la communauté éducative (Bloc 3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

Session 1 : Piloter un établissement catholique d'enseignement – le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique (Présentiel)

- Prendre en compte la question religieuse (Bloc 1)
- Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - Bloc 5
- Législation scolaire (Bloc 5)
- Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) afin de repérer des leviers de pilotage (Bloc 2)
- Accompagnement et analyse de pratique (Bloc 1 et 2)

Session 1Bis : Piloter un établissement catholique d'enseignement – le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique (Présentiel)

- Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution (Bloc 1)
- Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement (Bloc 3)
- Le CE au cœur de la relation Management - Animation – Accompagnement (Blocs 1 et 3)



Session 2 : Réseau et partenariat - Le CE garant d'un établissement situé dans un réseau (Présentiel)

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise (Bloc 4)

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? (Bloc 4)

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission (Bloc 2)

Analyse systémique (Bloc 4)

S'inscrire dans un territoire dans ses réseaux : Cartographie des réseaux (Bloc 4)

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales (Bloc 4)

Développer des partenariats au service du projet (Bloc 4)

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) (Bloc 2)

Session 3 : Gérer et animer l'établissement au service du projet - Le CE garant d'une gestion au service du projet (Présentiel)

Mettre en œuvre l'organisation du travail dans le respect de la législation sociale (Bloc 3)

La conduite d'entretien (Bloc 3)

La gestion au service du projet : analyse financière (Bloc 5)

L'animation pédagogique au service du projet (Bloc 2)

Oral de Validation du Bloc 4

Accompagnement et analyse de pratique (Bloc 1, 2 et 3)

Validation du Bloc 2 par le dépôt d'un écrit de 10 à 15 pages en juin

ANNEE 2



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET CONTENUS

Session 1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter un projet (Présentiel)

Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)

Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)

Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc 5)

Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)

Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)

Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)



Session 2 : Leadership et pilotage - Le CE pilotant des équipes et garant de la qualité des relations (Présentiel)

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Session 3 : Piloter en s'inscrivant dans les orientations de l'Enseignement Catholique (Présentiel)

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement (Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc2)
- Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

Validation des blocs 1, 3 et 5 par un oral

Les blocs 3 et 5 doivent être validés avant de prétendre à l'oral de certification de juin pour le Bloc 1 ;

MODALITES PEDAGOGIQUES

Une formation expérientielle qui allie les temps d'apports, les ateliers de réflexion et de co-construction, les témoignages, les groupes d'analyse de pratique, les mises en situations concrètes.

Une formation hybride durant laquelle un temps d'autoformation sera proposé.

Un recours à une plateforme permettant un travail collaboratif à distance et un partage de ressources.

Un accompagnement vers la validation des blocs et la certification finale.

Informations pratiques

Lieu de la formation pour la session 0 : en diocèse (3j de 7 h soit 21h, financement spécifique Formiris)

Lieu de la formation pour les sessions 1, 2 et 3 de chaque année :

Maison des frères de Ploërmel, 1 Boulevard Foch, 56800 Ploërmel

Horaires : Chaque session de 5 jours débute à 10h le lundi matin et se termine à 16h le vendredi.

Ce parcours de formation compte 37j de 7h soit 259h pour les sessions 1,2 et 3 des deux années.

Accessibilité :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de prévenir l'ISFEC Bretagne afin que nous prenions les mesures nécessaires. Nous mettons en effet en œuvre un politique de **développement de l'accessibilité pédagogique de ses formations** en pensant la prise en compte des personnes en situation de handicap avant même de les accueillir.

Démarches administratives

L'inscription se réalise en juin ou juillet par la Tutelle suite à la nomination.

Tarif : nous consulter

Assistante administrative :
Julie LE PICAULT
secretariat.isfec56@enseignement-catholique.bzh
tel : 02.97.46.33.80

Responsable régionale du dispositif :
Barbara SIGNORET
Barbara.signoret@enseignement-catholique.bzh
Tel : 06.13.36.19.24

Prises en charge possibles selon les situations : Compte Personnel de Formation – Formiris – Akto – Fonds propres